propriétaires d'animaux des espèces bovine, ovine, caprine et porcine sont informés qu'il leur est interdit de vendre, pour toute destination les animaux précités, sans laisser passer délivré par le Maire ou le vétérinaire sanitaire. Obligation également, dans la zone d'interdiction, de tenir les chiens à l'attache et les volailles enfermées.

Consultations de nourrissons. — Jeudi 3 à 9 h. à l'école de filles de la rue de Boulogne et à 11 h. 30 à l'annexe de l'Hôtel de Ville.

La Fraude. — Des douaniers ont arrêté le nommé Hus Jules, 42 ans, débardeur, demeurant à Wattrelos, rue St-Vincent-de-Paul, 53, qui était porteur de 17 k. de tabac belge. Par les soins de la gendarmerie, le fraudeur sera transféré à la maison d'arrêt.

A l'Union Chorale. — Jeudi, à 19 h. 30, répétition générale au siège. Dernières instructions pour le concert du 5 mars.

Au Cercle A. Dumas. — Ce soir mercredi, à 19 h. 30, au siège, répétition générale de l'orchestre pour le concert du 5 mars.

Symphonie Wattrelosienne. — Ce soir mercredi à 20 h., répétition générale pour le Concert de dimanche prochain.

CROIX

Médaillés du Travail. — Les sociétaires disponibles sont instamment priés d'assister aux funérailles de M. Louis Vanoverbeck, médaillé du Travail au service de la Ville de Croix, qui auront lieu jeudi 3 mars à 9 h., Eglise St-Martin. Réunion autour du drapeau à 8 h. 45, rue de l'Egalité, Conciergerie du Cimetière.

Cuisines populaires. — Il a été délivré du 22 au 27 février inclus : 1.165 repas complets à 1 fr. 75 et 306 repas à 0 fr. 75 au service des cantines populaires, soit au total 1.371 repas qui représentent une moyenne de 260 repas par jour. La moyenne de la semaine précédente était de 245 repas.

Funérailles du Fossoyeur. — C'est jeudi à 9 h. en l'Eglise Saint-Martin, qu'auront lieu les funérailles de M. Louis Vanoverbeck, fossoyeur, médaillé des services municipaux. L'assemblée à la maison mortuaire, conciergerie du Cimetière, à 8 h. 45.

Musique municipale. — Ce soir à 20 h. 15, répétition générale. Communications pour plusieurs sorties.

Harmonie Mutuelle. — Répétition générale aujourd'hui mercredi à 20 h. 30, au siège, « Cafe Saint-Pierre », Place de la Liberté.

« Harmonie » Les Intimes ». — Ce soir à 20 h. 30, répétition générale. — Dimanche Linchain, sortie extraordinaire, tant le quartier du Centre. 2 groupes seront formés.

Etat civil. — Naissances : Cadenne Christian, rue Chevreul, 11. — Marquez Jacqueline, rue des Ogiers, 177.

Décès : Cocheteux Donatien, Bd Carnot, 97. — Rasseneur Eloi, 27 ans, rue Pasteur 53.

WASQUEHAL

Un œuf bien minuscule. — Le plus grand plaisir de M. Albert Ramus, habitant dans le quartier du noir bonnet, au 19 de la rue des Villas, est de s'adonner en dehors de ses occupations journalières à la tanverie Declerque à l'élevage de la volaille. Dans la cour de sa petite maisonnée bravo travailleur a installé un poulailler dont l'aménagement est très coquet. Chaque jour ce petit aviculteur, ramasse quelques œufs qui servent à parfaire les repas du ménage. C'est dans un de ses parcs que M. Ramus a ramassé dans la journée d'hier un œuf tout petit, de la petite maisonnée prenant d'une de ses poulettes de barbarie. Cet œuf, à la coquille solide n'est pas plus gros qu'une noisette. Il ne pèse guère plus de quatre grammes.

A qui le rouleau de papier. — M. Henri Vion, chauffeur d'auto, 340, rue de Tourcoing à Croix a trouvé sur la grande route au hameau du petit Wasquehal, une rouleau de papier neuf qu'il s'est empressé de déposer au Commissariat de police où il est tenu à la disposition de son propriétaire.

Automobilisto en défaut. — En tournée au Roubaix, vit dressé une double contravention à la charge de M. Pierre Janssens demeurant 38 rue Solférino à Lille, au service de M. Augustin Ronopé, Primeurs 31 rue Fuebla à Lille pour défaut de glace à appareil réfrigérateur et numéro illisible à l'avant du camion.

Conférencier avec projections. — Aujourd'hui mercredi à 20 h. 15 Mgr Régent donnera une conférence avec projections en couleur dans la salle du patronage, sur le sujet suivant : « Le Pèlerinage à Rome ».

A l'Espérance. — Ce soir mercredi, entraînement général à la salle de gymnastique rue Ferrer. Pour les pupilles à 19 h. et à 20 h. pour les adultes. Les jeunes gens désireux d'adhérer à la société, pourront s'adresser à un délégué du comité qui assiste à chacune des séances.

Inscription des chômeurs partiels. — L'inscription des chômeurs partiels c'est-à-dire ceux travaillant 24 heures au plus par semaine se continuera aujourd'hui mercredi à la Mairie de 9 h. 30 à midi, se munir des certificats de salaires des membres de la famille et du livret de famille.

Union Républicaine Démocratique. — Jeudi 3 mars, au Café de l'Ecluse, 1, rue Pasteur, à 20 h., réunion avec le concours de Maître Paul Thellier, candidat d'Union Républicaine dans la 8e Circonscription.

Etat Civil. — Naissances : Rachel Marsotti rue Faidherbe. — Jacques Van Cauwenbergh, à la Maternité Municipale.

Publications : Auguste Ostinyze, chaudronnier en fer à Roubaix et Denise Basquin, piqurière, rue de Tourcoing 68.

Décès : Jean Bysirzycki, 4 mois, rue Sadi-Carnot 18.

FLERS

Contributions indirectes. — La perception pour le chiffre d'affaires pour la section Bourg, Aura lieu aujourd'hui mercredi de 9 h. 30 à 10 h. à la Mairie.

Nourrissons. — La Consultation de la section du Bourg aura lieu jeudi 3 mars à la Mairie à 14 heures.

Allocations aux réservistes. — Les réservistes appelés à faire leur période d'exercice en 1932, et qui désirent solliciter l'allocation journalière pour leur famille, sont avisés qu'ils peuvent faire établir leur dossier de demande d'allocation dès la réception de la 1re carte avis. Produire le livret de famille et un certificat patronal attestant que le réservistes ne percevra pas de salaires et traitement pendant sa période. S'adresser pour le Breucq tous les jours après-midi au Bureau annexe, rue J.-Bte Bonte, pour le Bourg, à la mairie.

HEM

La Fête de famille des Amicales. — La fête de famille qui réunit, chaque année, tous les amicalistes d'Hem et leurs invités, s'est déroulée dimanche dans la salle municipale des Fêtes, qui était trop petite pour contenir la foule nombreuse et sympathique qui avait répondu à l'invitation du Comité.

La représentation de la magnifique pièce : « La Fol Nouvelle », a profondément ému l'assistance qui a applaudi, comme ils le méritaient, les excellents interprètes de la troupe du « Théâtre Populaire ».

La « Symphonie Delezenne » s'est acquittée avec un remarquable brio de la partie musicale du programme et a également été applaudie à maintes reprises.

Il convient d'ajouter que le public s'est montré satisfait de l'organisation et a tres vivement félicité et remercié le Comité des Amicales de son initiative et de l'obligeance de son accueil.

Rappelons que c'est le dimanche 13 mars que la section artistique amicaliste fera la clôture de la saison théâtrale par un décoiffant gala patoisant appelé à un très grand succès.

ASCO

Aux Coopérateurs. — Le Comité de Section rappelle aux Coopérateurs l'assemblée générale qui aura lieu jeudi 3 mars à 20 h., Salle Potie. Une tombola clôturera la réunion.

LA CRISE ECONOMIQUE

WATTRELOS, COMMUNE PAUVRE durement touchée par le chômage

LA SITUATION EST LOIN DE S'AMÉLIORER

Le chômage a touché la population watrelosienne avec une acuité particulière.

Dans une ville de 30.000 habitants, dont le nombre de travailleurs est sensiblement égal à 11.000, on comptait dans la première semaine de février un millier de chômeurs complets, recevant les allocations du fonds municipal de chômage.

Les chômeurs partiels travaillant trois ou quatre jours au maximum par semaine étaient 8.061 à la même date.

Ajoutons que dans cette liste, il n'est pas tenu compte des chômeurs complets affiliés à une caisse syndicale et jouissant de ce fait des prestations allouées par ces caisses respectives.

Ce simple exposé suffit à montrer d'une façon péremptoire, la gravité d'une situation qui est loin de s'améliorer.

PROGRESSION CONTINUE

Aujourd'hui, bien rares sont encore les Wattrelosiens non atteints par la crise de chômage.

Le nombre de chômeurs complets n'a pas cessé de croître, depuis la fin de la pénible grève de l'été dernier.

Dès le mois d'Août, on constate la présence d'une dizaine de chômeurs complets qui obligent le fonds municipal de chômage à débourser un demi-millier de francs par semaine.

Au 1er septembre un bond du nombre de ces chômeurs a été constaté, ils sont maintenant 34 et touchent ensemble 1.500 francs. Le mois suivant 83 chômeurs sont contrôlés et la dépense est passée à 4.300 francs.

Nouveau bond vers la mi-novembre, où on signale 200 chômeurs. Ce nombre est doublé à la mi-décembre, triplé dans la première semaine de janvier pour atteindre le millier au début de février.

LES ALLOCATIONS ACCORDÉES

Ces chômeurs complets se voient allouer des prestations variant suivant leur position familiale.

Le chef de famille, ou plus précisément le soutien de famille touche 7 fr. par jour, le conjoint 4 fr., l'enfant de plus de 16 ans 4 fr. et l'enfant qui n'a pas atteint cet âge 3 fr. 50. Cependant si cet enfant était déjà employé à l'usine, la somme de 4 francs lui est accordée.

Les cas sont d'ailleurs fort rares, par suite des années creuses de la guerre.

Les personnes à charge reçoivent aussi quatre francs. Il s'agit ici des ascendants, en fort grand nombre à Wattrelos.

Le maximum qui puisse être alloué à une famille est 26 francs par jour, et 156 fr. par semaine.

Les célibataires vivant seuls sont assimilés aux soutiens de famille et touchent une allocation journalière de 7 fr. Cette catégorie de chômeurs est en fait la plus malheureuse. Les célibataires, vivant ordinairement en chambre et prennent leurs repas au restaurant. On concoit facilement que la modique somme de 7 francs ne suffit pas, pour assurer leur train de vie.

Ces tarifs sont entrés en vigueur le 1er février dernier, le Conseil municipal ayant au cours de sa séance du 26 janvier, voté le décret gouvernemental du 31 décembre portant relèvement des taux d'allocations.

DIFFICULTES FINANCIERES

Wattrelos a toujours été une commune fort pauvre. On sait qu'en 1907, son budget atteignait la misérable somme de 80.000 francs. Depuis la guerre, la situation s'est beaucoup améliorée par suite de l'établissement sur son territoire d'un certain nombre d'usines, et l'augmentation croissante du nombre des commerçants. Elle n'est pourtant pas encore florissante, et la municipalité doit se saigner pour pouvoir payer les allocations aux chômeurs.

Elle avait voté en mai dernier, lors de l'établissement du budget de 1932, un fonds de chômage de 150.000 fr. Or pour le seul mois de janvier, cette somme n'a pas été suffisante, la dépense s'étant élevée à 157.000 fr. Le Conseil municipal, a voté un nouveau crédit de 500.000 francs. Cette somme il ne l'a possède point, et il a dû la retenir sur le budget de divers travaux d'utilité publique lesquels ont dû être arrêtés au non entrepris s'ils étaient sur le point de l'être.

Il n'y a pas lieu de croire que ces travaux resteront à l'état de projet, car l'argent déboursé sera en majeure partie remboursé par l'Etat, dont la part varie entre 60 et 90 % suivant le nombre de chômeurs et le département de 10 à 15 %. La part de la ville qui doit être au minimum de 10 % pour éviter les abus sera vraisemblablement de 12 à 15 pour cent. Mais l'état ne paye que mois par mois, et un fonds de roulement est nécessaire.

LE FONDS MUNICIPAL DE CHOMAGE

Le fonds municipal a été institué en 1927. Il fonctionna durant de longues années dans un bureau de l'Hôtel de Ville. Vers la fin novembre dernier, ce local s'étant avéré insuffisant, le fonds de chômage fut installé dans une dépendance de la mairie.

Le service est assuré par cinq employés que dirige M. Boulanger. Il donne toute satisfaction aux chômeurs, qui convoqués à des heures différentes ne sont pas contraints à patienter longuement avant d'être pointés.

Chaque chômeur possède une carte de contrôle avec un numéro d'ordre qu'il doit présenter chaque jour. Le samedi il reçoit le pécune qui lui est alloué.

PROTECTIONISME

On compte approximativement un cinquième de travailleurs étrangers, dont 80 % sont des Belges. Les Polonais, Hongrois et Italiens qui forment la presque totalité des autres étrangers sont peu à peu écartés des usines. La plupart de ceux qui possèdent quelque argent tendent à regagner leur pays. Toutes facilités leur sont données pour ce rapatriement et ils sont reconduits gratuitement jusqu'à la frontière. Les Italiens, en particulier sont favorisés par cet état de choses.

Les frontaliers sont un peu mieux préservés, cependant ils nous revient, qu'une grosse usine placée à la limite de Wattrelos a licencié, d'un seul coup, 150 ouvriers frontaliers.

Certains patrons ont pris des mesures destinées à protéger la famille aux dépens des ménages sans enfant. Une des plus importantes usines de la place a renvoyé toutes les femmes mariées sans enfant.

LE CHOMAGE PARTIEL

Aucun chômeur partiel ne touche de subsides, on sait que la loi ne permet, de le leur en attribuer que dans un cas fort particulier. Il faudrait par exemple, qu'une usine dont les ouvriers travaillent deux jours par semaine, boucle ses portes, les quatre autres jours. C'est un cas qui ne se produit pas. Dans telle firme quand le tissage chôme, la filature tourne ou vice versa.

Le Conseil municipal s'est ému de ce fait et a protesté contre ces mesures draconiennes inapplicables.

Beaucoup ont souhaité que l'on adoptât le règlement belge. Celui-ci accorde aux chômeurs partiels des subsides et va même jusqu'à payer une allocation aux travailleurs qui étaient auparavant employés sur deux métiers et qui par suite des circonstances se voient réduits à n'en plus faire tourner qu'un seul.

DU TRAVAIL POUR LES SANS-TRAVAIL

Quelques chômeurs ont pu être employés dans des travaux de voirie. Un effort sera fait pour accroître le nombre 47 qui fut enregistrée la semaine dernière.

SA MAJESTÉ CARNAVAL A TOURCOING-CENTRE

Voici l'organisation du grand cortège carnavalesque au profit des chômeurs, et qui se déroulera dimanche 6 mars à Tourcoing (Centre-Gare) :

Groupe de la Place Miss Cavell. — Rues de la Cloche ; de Tournai ; du Tilleul ; Dervaux ; Avenue Albert 1er.

Groupe de la Place de la Victoire. — Tête du groupe : face au débit de Tabacs rues Famelart, des Carillers, Place Sébastopol ; rues du Conditionnement et de la Gare, côté opposé au débit de Tabacs.

Place de la Gare. — Les chars et groupes d'enfants seront rassemblés sur la dite Place à partir de 14 h. 30

Rassemblement général Place de la Gare à 14 h. 45. — Itinéraire du Cortège, départ à 15 heures :

Place de la Gare, rue Alfred Lefrançois ; Place Sébastopol ; rue Thiers ; Contour de la Place de la Victoire, avec arrêt quand la queue du cortège attiendra le débit de tabacs Descheirder.

Rues Faidherbe et Carnot, Place de la République (côté gauche), Place Charles-Roussel, arrêt à hauteur de la rue Martine.

Rues Martine et de Lille, Grande Place (côté café Moderne), rues St-Jacques Nationale, du Haze Grande-Place (côté Banque Nationale de Crédit). Arrêt avant de traverser la rue de l'Hôtel de Ville.

Rues de Tournai, du Château, de l'Est, Place Miss-Cavell. Contour de la Place et arrêt à l'entrée de la rue des Archers.

Rues des Archers, du Château, de la Cloche, Desurmont, de la Paix Place Victor-Hassebroucq. Contour de la Place, jusque face au Square, et arrêt à l'entrée de la rue de l'Hôtel de Ville.

Rues de l'Hôtel de Ville, Contour de la Grande-Place, Place de la République (côté droit), Place Charles-Roussel. — Présentation devant le Jury installé à la Bourse. — Dislocation.

Ainsi que nous l'avons annoncé précédemment, c'est dimanche prochain 6 mars que GIRAUD le Coulurier des Enfants, présentera à 16 heures, au thé du Carlton, ses dernières créations dans un sketch plein de gaieté qui triomphe tous les jeudis aux Folies Wagram. Au programme, nous avons relevé les noms de la petite danseuse étoile Denise Fercel, de la divette en herbe Janine Boldes et de plusieurs autres artistes du fameux Théâtre du Petit-Monde que nous avons trop rarement le plaisir d'applaudir à Lille. Nul doute que parents et enfants ne se pressent dimanche dans les salons du Carlton.

Pendant toute la semaine qui suivra le 6 mars, la collection de GIRAUD, comprenant non seulement ses créations enfantines, mais encore ses délicieux modèles de lingerie, de déshabillés et de linge de maison, sera montrée au Carlton où une vendeuse se tiendra à la disposition des personnes que cette manifestation d'élégance parisienne, ne pourra manquer d'intéresser.

THÉATRE MUNICIPAL

LE TROUVERE

« Le Trouvère, de Verdi, que nous offrait Mme Dupuis, est une de ces grandes « cuabines » du temps passé, au même titre que « La Juive », « l'Africaine » ou les « Huguenots ». La musique, puissante et solidement construite, permet ces « coups de voix » par lesquels certains artistes appellent les applaudissements.

Le redoutable rôle de contralto d'Azécena est tenu, avec un incontestable talent par Mme Schneider, Opéra. C'est une véritable artiste de grande classe. Mlle Edith Aryet (Léonor), chante avec beaucoup de conscience et fait de louables efforts.

Parmi les hommes, rien ou presque rien à redire, qu'il s'agisse de M. Lauteri, à la riche et puissante émission, ou de M. Périssé, au débit légèrement monotone. M. Laskin (Fernand), est toujours sans reproche ainsi qu'ines (Mme Dalbecourti Des félicitations à notre première danseuse. Les chœurs furent médiocres et sans grande cohésion. M. Brisard était au pupitre.

⁂

Samedi 5 mars, à 20 h.15, Mme Aline Dupuis présente le grand succès parisien « Pas sur la Bouche », opérette en 3 actes, livret de André Barde, musique de Maurice Yvain, avec le concours de la divette Mlle Symone Denay ; de MM. Gino, Paul Saint, Vazelli, Varillat ; de Mmes Beiza, Jordeans, Givre, Saint ; chef d'orchestre, M. Brisard.

Dimanche 6 mars, en matinée à 14 h. 45, à l'occasion des fêtes de la Mi-Carême, « La Fille de Mme Angot », opérette en 3 actes de Charles Lecocq, pour les représentations de la divette : Mlle Symone Denay et de toute la troupe d'opérette.

A 3e acte, grand « Ballet des Farinlers » réglé par Mlle Géo Gavot et dansé par les Dames du corps de Ballet. Chef d'orchestre, M. Brisard.

En soirée, à 20 h. 15, « Les Mousquetaires au Couvent », Chef d'orchestre, M. Leclercq. 3040

LA SOIRÉE DE GALA DE L'HARMONIE MUNICIPALE

La grande soirée annuelle de gala de l'Harmonie Municipale de Tourcoing aura lieu au Grand-Théâtre, Place Leverrier, vendredi 11 mars, à 20 heures.

Parmi les artistes engagés, nous citerons la célèbre comédienne Berthe Bovy, de la Comédie-Française ; M. Ledoux, du même théâtre ; M. Giusepne Lugo, de l'Opéra-Comique, M. Paul Mager accompagnera.

CAISSE D'EPARGNE

Résultats des opérations du 24 au 29 février :

Tourcoing — Versements : 1.306,376 fr. ; Remboursements : 926.651 fr. 93.

Blanc-Seau. — Versements : 31.461 fr. ; Remboursements : 29.461 fr.

Halluin. — Versements : 45.075 fr. ; Remboursements : 5.250 fr.

Linselles. — Versements : 62.925 fr. ; Remboursements : 16.070 fr. 73.

Roncq. — Versements : 17.802 fr. ; Remboursements : 535 fr.

Bondues. — Versements : 5.000 fr. ; Remboursements : néant.

Bousbecque. — Versements : 33.730 fr. ; Remboursements : 2.300 fr.

Nauville. — Versements : 9.160 fr. ; Remboursements : 9.200 fr.

TOTAUX. — Versements : 1.511.979 fr. ; Remboursements : 939.468 fr. 06.

Sociétés et Comités

HARMONIE DES AMICALES LAIQUES. — Aujourd'hui mercredi, à 19 h. 30 au local, réunion de Commission pour établir le calendrier des fêtes et sorties 1932.

COURS DE PERFECTIONNEMENT ARTILLERIE. — Réunion vendredi 4 mars au local habituel à 19 h. 30

ORPHEON DES TRAVAILLEURS. — Aujourd'hui mercredi à 20 h., répétition partielle : 1er et 2e ténors au siège ; baryons chez M. Dubois ; basses chez M. Ronce.

FRATERNELLE HARMONIE DE BRIN. — Aujourd'hui mercredi à 19 h. 30 répétition générale. Communications importantes pour la sortie de dimanche prochain.

ARTISANAT FRANÇAIS. — Permanence aujourd'hui mercredi de 16 à 19 h. salle des Artisans Institut Turgot, 10 rue de Gand.

A. C. GROUPE DES PIATS. — La réunion générale aura lieu au siège, 129 rue du Touquet à 20 h., jeudi 3 mars. Règlement des cotisations.

ORCHESTRE MANDOLINISTE VENITIEN. — Ce soir à 20 h., répétition générale au siège, 31 rue du Bus.

SOCIÉTÉS SPORTIVES

Boules. — Groupe des Phalempins. — La 1re demi-finale s'est disputée dans la boulotte du Mouton Blanc, rue de Gand, devant une belle assistance. L'équipe Lœuille s'est qualifiée pour la finale par une belle victoire sur l'équipe Vandekerkove.

Dimanche 6 mars, aucune partie ne sera disputée, pour permettre à tous les membres du groupe d'assister nombreux à la réunion mensuelle et honorer par leur présence leur président d'Honneur fait chevalier de la Légion d'Honneur.

ETATCIVIL

Naissances. — Brigitte Potdevin, rue Verte 10 — Yvette Dubois, r. du Bl.-Seau, 282. — André Teillet, rue Myrrha Herrick, 47. — André Lemen, rue St-Joseph, 57.

TRICOTS de LAYETTE, CADEAUX FILATURES de la REDOUTE, ROUBAIX

Publications. — Georges Lameyse, papetier, rue Labyrinthe, cour Gaydet 8, et Marie Pipart échantillonneuse, à Leers. — Jean-Bte Delbecque, rattacheur rue de la Mélesse, 401, et Aimée Delemasure, soigneuse, rue Rouget de l'Isle, 20 — Henri Ferla, tapissier, rue de Nancy, 37 et Elvire Laudnyt, doubleuse, à Wattrelos. — Lucien Fennequin, tapissier, rue Voltaire 174, et Yvonne Belin, employée, rue Cavier, 61. — Roger Vandreschaeghe, monteur, rue des Palmiers, 26, et Marie Tailliez, mécanicienne à Lille.

Décès. — Yvonne Provoyeur, 17 ans, rue de Verdun, 27. — Léopoldine Buylaere, 51 ans, rue des Poutrains, 174. — Jean Deamet, 42 ans rue de l'Yser, 470. — Paul D'hallinin, 74 ans, rue de Lille, 121. — Marie Hertechene, 31 ans épouse Henri Beyls, Chaussée Denis-Papin, 219.

RONCQ

UNE IMPORTANTE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

IL A VOTÉ UN CRÉDIT DE 412.500 FRANCS POUR SECOURS AUX CHOMEURS ET ETABLI UN PROGRAMME DE GRANDS TRAVAUX

Le Conseil municipal s'est réuni sous la présidence de M. Cornard, maire, 17 conseillers étaient présents.

Après avoir envisagé diverses modifications de détails aux installations d'éclairage public et pris connaissance d'une communication du Syndicat des communes, relative à la gare de passage de Lille et aux surtaxes qui s'appliqueront dans les gares situées dans un rayon de 15 kilomètres le Conseil approuve un état de cotes irrécouvrables se montant à 169 fr. 72, ainsi qu'un état de dépenses imprévues s'élevant à 252 fr. 75 et fixe l'importance des subventions à allouer au cours de l'année pour les fêtes de quartier et pour la fête des mères.

En vue de parer aux insuffisances budgétaires, l'assemblée vote sur les fonds disponibles des exercices 1931 et 1932 l'ouverture de divers crédits supplémentaires se chiffrant à la somme global de 1.075.461 fr. 55 dont **412.500 francs pour Secours de chômage** et 392.000 fr. pour adduction d'eau potable.

DU TRAVAIL POUR LES CHOMEURS

Le Conseil approuve un devis de 250.000 fr. comprenant : travaux de curage de ruisseaux ; couverture du fossés, rues de Tourcoing et de Lille et mise en viabilité de la rue Desiombes.

Il vote les ressources nécessaires pour procéder à l'exécution de ces travaux et sollicite du fonds départemental une subvention de 40 % ; il décide, en outre, de recruter la main d'œuvre parmi les ouvriers français sans travail et d'assurer ce personnel contre les accidents du travail au moyen d'un avenant à la police en vigueur.

Passage à niveau, non gardé. — La Compagnie du chemin de fer ne pouvant, quant à présent, rétablir les barrières du P.N. du grand colombier, le Conseil décaire se décharger sur elle de toutes responsabilités pouvant résulter du fait d'accidents.

Circulation publique. — La signalisation étant insuffisante au lieu dit « La Déviation » il sera demandé à la Compagnie d'y installer un feu rouge avec tableau « Danger ». D'autre part, son concours sera sollicité pour envisager la disparition du taluts.

Doublement de la voie de tramway entre le Boulevard de ceinture de Tourcoing et le Pied du Beuil. — Plusieurs conseillers font remarquer que la circulation sera facilitée par suite de l'élargissement de la chaussée et du comblement des ruisseaux. Sans être opposés au projet, MM. Desbouvries et Bédy estiment que la largeur autorisée entre le tramway et la bordure du trottoir serait insuffisante pour le passage des grosses voitures automobiles. Après discussion, l'assemblée émet un avis favorable au projet.

Vœu de M. Emile Haquette. — Le Conseil proteste contre les lenteurs administratives des pouvoirs publics et tout particulièrement contre le retard apporté à l'approbation du règlement de la Caisse municipale de secours aux chômeurs partiels. Il constate que lorsqu'il s'agit d'obtenir des avantages pour ceux qui en ont le plus besoin, c'est toujours très lent, telle la promesse d'une pension aux Médaillés du Travail, qui est toujours dans les cartons. Adopté à l'unanimité.

Vœu déposé par M. Lebrun. — Beaucoup trop d'étrangers combattants et de braves ouvriers français et belges résidant en France sont écœurés de voir le défilé d'autobus remonant journellement dans notre région des ouvriers étrangers qui ne consomment pas chez nous et s'en retournent avec leurs salaires presque doublés une fois la frontière franchie, en raison du change et du coût de la vie chez eux. Devant l'mécontentement général qui sévit chez ces honnêtes travailleurs dont la plupart ont des charges de famille, il est souhaitable que les Pouvoirs Publics (compte tenu des établissements ne pouvant se passer d'étrangers) interviennent plus instamment auprès des patrons en vue de remédier, dans la mesure du possible à cet état de choses. D'autre part, nous ne pouvons que féliciter ici les industriels qui ont fait preuve de patriotisme à ce sujet depuis que la crise existe. Ce vœu est adopté à l'unanimité.

Chômage partiel. — Aucune suite n'ayant été donnée aux vœux précédemment exprimés notamment en ce qui concerne l'assimilation des établissements industriels de moins de 10 travailleurs, M. Desbouvrie préconise une réunion des élus de la circonscription, en vue d'aller protester auprès des Pouvoirs Publics.

Caisses syndicales de chômage : frais de gestion. — A titre exceptionnel et pendant la durée de la crise seulement, le Conseil décide d'accorder une indemnité de gestion de 14 % des allocations payées par la Caisse syndicale des Syndicats Libres ses adhérents roncquois. Cette indemnité partira du mois suivant la demande et sera allouée sur la base maximum de 5 fr. ; elle sera attribuée, dans les mêmes conditions à toute caisse syndicale qui en ferait la demande.

DES CHOMEURS ONT MANIFESTÉ DEVANT LA MAIRIE

Le Comité Unitaire des Chômeurs avait adressé il y a quelques jours à M. Cornard, maire de Roncq, une lettre de revendications, demandant à l'Administration municipale, de recevoir à la mairie une délégation de chômeurs.

Les revendications portaient sur les points suivants :

Attribution des secours aux chômeurs partiels ; Remise de bons de vivres aux chômeurs des familles nécessiteuses ; Paiement des secours, y compris les dimanches et jours fériés

Pour que soit chauffée la salle municipale où actuellement ce soit fait journellement le pointage ; Pour que le paiement des secours se fasse par semaine, au lieu du paiement par quinzaine, comme cela se pratique jusqu'à présent ; Attribution des secours aux chômeurs, artisans, etc...

M. Cornard, maire de Roncq, par lettre, répondit que les revendications présentées allaient être examinées et pour la plupart, dès approbation supérieure, entreraient en voie d'exécution.

Quant à recevoir la délégation, le maire déclina la demande et refusa de l'entendre.

Passant outre, une cinquantaine de chômeurs vinrent en cortège, hier matin, mardi vers 11 heures, pour se rendre à la mairie

Le maire confirma son refus de recevoir cette délégation.

Le groupe de chômeurs, massé devant la mairie, entonna alors le chant de l'« Internationale » ; le cortège se reforma ensuite, et toujours chantant, revint à la Maison du Peuple, rue de Lille sans autre incident.

Lire d'autre part en « Informations générales » : 300 OUVRIERS SE METTENT EN GREVE A CAUSE D'UNE DIMINUTION DE SALAIRES.

HALLUIN

Etat Civil. — Naissances : Denise De Meulemeester, 14, rue de l'Abbitoir. Monique Feillie 22, rue Haute.

Publication : Camille Bocktasis, 22 ans, rue de la Lys et Madeleine Venden Buseche, 17 ans, rue Edouard Vaillant.

Décès : Philomène Lefebvre 82 ans, rue Henri-Ghesquières.

A la Philharmonie — Ce soir mercredi à 19 h. 30 au Café des « Vieux Amis », rue des Ecoles répétition pour les musiciens de la « Philharmonie ».

NEUVILLE-EN-FERRAIN

Musique municipale. — Répétition demain jeudi à 20 heures.

MOUVAUX

Amicale laïque. — Les membres de la Commission administrative de l'Amicale se réuniront vendredi 5 à 20 h., école des garçons, rue de Ronbaix.

MARCQ-EN-BARŒUL

UN TRAMWAY TAMPONNE UNE AUTO

Une fois de plus, le quartier si animé du Croisé-Laroche, a été le théâtre d'une collision assez grave lundi peu avant 19 heures.

Mme Mizon, née Anais Villody, demeurant à Lille, rue des Fosses 23, s'était rendue chez son cousin, M. le docteur Mizon, Avenue du Maréchal Foch, 4, avec sa voiture automobile.

En voulant retourner vers Lille en compagnie de Mme Mizon, née Alice Caveng, de Marcq, elle fit un détour par l'avenue H. Barrois, pour prendre la chaussée de droite afin de regagner la place des Trois Villes.

Malheureusement, au moment où la voiture traversait les voies du tramway, un tramway conduit par M. Gustave Laval, demeurant rue du Plouich 136, à Marcq se dirigeant vers Marcq-Bourg, tamponna assez violemment l'arrière de l'auto.

Sous le choc, les portières s'ouvrirent et les deux femmes tombèrent sur la chaussée

Mme Mizon, de Lille, fut sérieusement blessée au front, au coude et à l'épaule gauche fracturée : elle reçut de suite les soins de son cousin qu'elle venait de quitter peu de temps avant l'accident. Son état nécessitera un repos de quelques mois.

Une enquête fut ouverte par M. Jacquemet, commissaire de police.

UNE CYCLISTE TAMPONNÉE PAR UNE AUTO

Mme Anna Siziak, domiciliée rue du Lazaro, 33, à Marcq-en-Barœul, sortait des ateliers Rigot-Stalars, montée sur une bicyclette et tenant sa droite, suivant à quelques mètres une de ses compatriotes, lorsqu'à l'angle des rues Pardoen et du Pré-Catelan, elle fut violemment tamponnée par une automobile venant de la direction de Marquette et conduite par M. André Roly, de Loos.

L'infortunée cycliste, dont la machine était complètement engagée sous l'aile droite du véhicule, fut relevée de sa fâcheuse position par l'auteur de l'accident aidé de quelques témoins.

Elle fut transportée dans une pharmacie et ensuite à son domicile, où elle reçut les soins du docteur Deleclouse. Le praticien constata de nombreuses contusions sans gravité, qui nécesiteront un repos de trois semaines environ.

Plainte a été déposée par Mme Cizlak entre les mains de M. Jacquemet, commissaire de police de Marcq-en-Barœul.

Tribunal d'enfants. — Sur la proposition de M. le Procureur de la République, le tribunal pour les enfants et adolescents siégeant au Palais de Justice de Lille a nommé comme délégué à la liberté surveillée M. Henri-François Millez, receveur municipal honoraire de la ville de Marcq-en-Barœul

Caisse d'Epargne. — Opérations du mois de février : Versements : 104.790 fr., 88 articles dont 4 nouveaux ; Remboursements : 21.758 fr., 20 articles dont 2 pour solds. Administrateur de service : M. Cornard Paul.

Etat Civil. — Naissances. — Albert Bailleul, rue Jules-Guesde, 12 ; Bertrande Gendron, rue de Rouges-Barres, 441 ; Jeannine Fleuret, rue du Dépôt, 34 ; Jean Vandendriessche, rue Sébastopol, 54 ; Henri Seynaeve, boulevard de Lille, 125 ; Yves Flautanida, rue des Peupliers, 62 ; Louis Lapouille, boulevard de Tourcoing, 51 ; Alain Vanoverberghe, r. Sébastopol, 16 ; Alexandre Fenski, rue dp Vieux-Four, 50 ; Simonne Jouvenaux, rue Jacquard, 81.

Publication : Emile Spitaels, brossier, rue Montgolfier, 75, et Suzanne Vandamme, s. p., à Prémesques.

Décès : Emile Blervaque, 66 ans, chemin Noir, 1 ; Jean Vandendriessche, 2 jours, rue Sébastopol, 54 ; Jeannine Squedin, 6 mois, rue R.-Derain, 96 ; Hermance Hasquette, Vve Legrand 85 ans, rue du Lazaro, 44 ; René Debaisieux, 48 ans, rue de Lille, 113.

LA MADELEINE

DES AUTOS S'ENTRECHOQUERENT AU GRAND BOULEVARD

Hier après-midi, M. Speel René, représentant de commerce, demeurant rue du Maréchal-Foch, à La Madeleine, en passant en auto au grand Boulevard de la République, fut, face au n° 175, accroché par l'auto de M. Hubert Tiberghien, industriel, rue du Dragon, 37, à Tourcoing. Ce dernier expliqua qu'il avait été ébloui par les reflets de l'asphalte.

M. Speel fut blessé au genou gauche et à la main droite. Ses blessures ne sont, fort heureusement, pas graves, mais sa voiture fut, par le choc, complètement retournée.

Au même moment, où se produisait l'accident, arrivaient en sens inverse deux autres autos. L'une conduite par Mme Bornesdot, rue Basse, à Lille, et l'autre par M. Callens, de Tourcoing.

Ces deux derniers automobilistes, qui n'avaient pas aperçu la collision précédente, vinrent s'entrechoquer et, naturellement, il eut de la casse, beaucoup de casse matérielle.

EN BELGIQUE

TOURNAI

MORT ACCIDENTELLE

Vers 10 h., des voisins sentant une forte odeur de gaz se dégager de l'appartement occupé dans l'immeuble Vieux Marché au Beurre, No 1, par M. Téttard Joseph, âgé de 75 ans, se décidèrent à pénétrer dans sa chambre.

Le septuagénaire se trouvait assis dans son fauteuil, à proximité d'un réchaud à gaz dont le bec était ouvert. Téttard, qui avait cessé de vivre, tenait dans la main une boîte d'allumettes.

Un médecin, appelé immédiatement, attribua ce décès soit à une congestion, soit à l'asphyxie. On suppose que le malheureux, voulant allumer son réchaud, aura été pris d'une syncope immédiatement après avoir ouvert le robinet.

LE COUT DE LA VIE

Le Ministère du Travail et de la Prévoyance Sociale communique que l'index-number moyen des prix des principales denrées et objets ménagers nécessaires à l'existence établit pour Tournai, pour le mois de Février, au chiffre : 740.

Il est en diminution de 23 points sur l'indice nombre du mois écoulé et de 98 points sur celui du mois de février de l'année dernière (838).

HARLEBÈKE

Un enfant tamponné par une auto. — Vers 14 h. 30, le petit M. Dessadsbaeler, âgé de 4 ans, demeurant bameau Est, courant à travers la chaussée, fut tamponné par une auto longeant la grand-route. La petite victime a la jambe fracturée en plusieurs endroits.

LILLE

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL

AUDIENCE DU 1er MARS

Echo de la faillite du Comptoir Agricole. — Fernand Bartier, 46 ans, industriel, ancien administrateur, délégué de la Société Anonyme « Compt